

Communiqué de presse

Disponible pour diffusion immédiate



Nature-Avenir fait l'acquisition d'un vaste milieu humide au Centre-du-Québec

Saint-Rosaire, 31 mai 2022 - L'organisme Nature-Avenir, qui assure la conservation de milieux naturels au Centre-du-Québec, a fait une importante acquisition au cours des dernières semaines, assurant ainsi la protection d'un milieu humide d'exception situé dans la municipalité de Saint-Rosaire.

Cette transaction a été rendue possible grâce à la précieuse collaboration de Daniel et Mario Roy qui ont accepté de faire don à Nature-Avenir d'une portion de la propriété, assurant ainsi la conservation des 166 hectares de milieux humides. « Le Centre-du-Québec enregistre les plus grandes pertes de milieux humides de la province. Avec cette acquisition majeure, Nature-Avenir pourra assurer l'intégrité à perpétuité du terrain acquis, ce qui représente un atout majeur pour la région. La protection du milieu naturel d'envergure qu'abrite le site acquis permettra le maintien de ses nombreuses fonctions écologiques essentielles, tel que la préservation de la qualité des eaux de surface et souterraines », mentionne Andréanne Blais, présidente de Nature-Avenir.

L'organisme de conservation s'engage donc pour les années à venir à réaliser des inventaires fauniques et floristiques sur le territoire et à tout mettre en œuvre pour préserver, l'intégrité écologique de l'écosystème présent sur la propriété. Pour ce faire, Nature-Avenir appliquera une gestion durable des accès à la propriété et procèdera à l'installation de différents panneaux de sensibilisation.

« Les milieux humides ont subi des impacts négatifs irréversibles au Centre-du-Québec depuis quelques années et il est temps que nous mettions les efforts nécessaires à leur conservation pour le bien-être et la santé de la population et des écosystèmes. Les différents rôles des milieux humides sont primordiaux en tant que bassin de rétention des eaux de pluie, de filtre naturel en captant des particules en suspension dans l'eau tout en éliminant les polluants, de protecteur des berges et de capteur gaz à effets de serre », précise Pierre Levasseur, administrateur à Nature-Avenir.

« La tourbière de Saint-Rosaire a une valeur écologique indéniable. Sa conservation a en effet été jugée prioritaire pour la protection de milieux humides représentatifs de la région du Centre-du-Québec. Ce sont toutes les citoyennes et tous les citoyens de notre région qui bénéficieront des services écologiques rendus par cet important milieu naturel, grâce à ces acquisitions. En mon nom et en celui du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, je félicite Nature-Avenir pour ce projet réalisé en partie grâce au soutien financier octroyé à Conservation de la nature Canada pour son Projet de partenariat pour les milieux naturels », mentionne le député d'Arthabaska et whip en chef du gouvernement, M. Eric Lefebvre.

Communiqué de presse

Disponible pour diffusion immédiate



Nature-Avenir

L'organisme rappelle aux propriétaires de milieux humides qu'il est possible de céder ou de vendre ses terres pour assurer une conservation à perpétuité. Nature-Avenir a acquis au fil du temps une solide expérience qui lui permet aujourd'hui d'accompagner les propriétaires dans la recherche de fonds, l'application des procédures légales et notariées, l'analyse des titres, l'évaluation de la valeur marchande des terrains et la gestion à long terme de la propriété. Les propriétaires intéressés à céder ou à vendre leurs terrains sont invités à communiquer avec Nature-Avenir.

Rappelons que l'achat de ce milieu humide a été rendu possible grâce à la participation financière de plusieurs partenaires dont Conservation de la nature Canada, par l'intermédiaire de son Projet de partenariat pour les milieux naturels, pour lequel le gouvernement du Québec leur a octroyé une aide financière de plus de 53 millions de dollars, la Fondation de la Faune du Québec et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.

-30-

Renseignements :

Andréanne Blais

Présidente, Nature-Avenir
info@natureavenir.org

À propos de Nature-Avenir

Nature-Avenir est un organisme à but non lucratif qui vise à assurer la conservation des caractéristiques naturelles du Québec, et plus spécifiquement du Centre-du-Québec. Celui-ci a été créé afin de répondre à un besoin régional en matière de développement durable et de conservation des milieux naturels.

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, près de 50 000 hectares ont été protégés. CNC est un organisme de bienfaisance enregistré. Avec la nature, CNC crée un mode prospère. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca

Le Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) est une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée sur quatre ans, accordée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à Conservation de la nature Canada. Il prévoit, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives de conservation volontaire en vue d'assurer la protection de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées.